

[CONFIDENTIALITY]

Recrutement d'un cabinet d'experts pour former les Ordonnateurs, Comptables et Mandataires des budgets des Entités Territoriales Décentralisées des provinces du Lualaba et du Haut-Katanga sur la Décentralisation financière

Sommaire

I. Informations générales.....	1
II. Exigences pour l'offre.....	4
1. Qualification du personnel objet de l'offre.....	4
1.1 Expert·e 1 : Consultant.e Principal.e	4
1.1.1 Qualifications générales.....	4
1.1.2 Expérience régionale/connaissance du pays.....	4
1.1.3 Langues	4
1.2 Expert·e 2 :Consultant.e Assistant.e	5
1.2.1 Qualifications générales.....	5
1.2.2 Expérience régionale/connaissance du pays.....	5
1.2.3 Langues	5
IV. Mode de soumission.....	5

I. Informations générales

1. Informations succinctes sur le projet

La Coopération Allemande, mise en œuvre par la GIZ à travers le Projet de bonne Gestion des Revenus Infranationaux du secteur Minier en RDC (GIZ-ProGERIM II), soutient les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) des provinces du Lualaba et du Haut-Katanga dans l'amélioration de la gestion des revenus issus du secteur minier. L'objectif est de renforcer le développement des régions ciblées en termes de durabilité économique, écologique et d'inclusion sociale par la bonne utilisation des revenus du secteur extractif. Dans cette optique, le projet développe une approche qui vise à améliorer la gestion des fonds publics afin accroître la part des budgets alloués aux investissements sociaux de base et à promouvoir la transparence dans la gestion des recettes locales. Pour cela, la GIZ-ProGERIM II intervient à travers quatre champs d'intervention, à savoir :

- La planification du développement et du budget axée sur des critères de durabilité économique, écologique et d'inclusion sociale
- L'amélioration de la gestion financière et budgétaire des ETD au regard des critères de transparence, de participation et d'inclusion Genre
- Le renforcement des capacités des acteurs publics dans la mise en œuvre des mesures de développement économique

- La mise en réseau des acteurs locaux, régionaux et internationaux du secteur privé et du gouvernement dans les domaines de la gestion financière et du développement économique.

2. Situation de départ

En dépit de l'importance de ses ressources naturelles et de sa position géostratégique, la RDC reste confrontée à des difficultés quant à la mise en place d'une dynamique développement qui lui permettrait de créer les meilleures conditions de vie de sa population. D'une part, la Constitution de la RDC du 18 février 2006 consacre la décentralisation comme mode de gestion du pays et institue trois paliers de gouvernance : le Pouvoir central, la Province et les ETD (dotées de la personnalité juridique et jouissant de la libre administration et d'une autonomie de gestion de leurs ressources).

D'autre part, le Code minier révisé de 2018 institue la contribution du secteur minier au développement socio-économique du pays, à travers trois mécanismes de financement : (i) le versement direct de 15 % de la redevance minière aux comptes des ETD impactées par l'activité minière, (ii) la négociation et la signature des cahiers des charges de la responsabilité sociétale des entreprises minières, et (iii) la dotation minimale de 0,3% du chiffre d'affaires annuel des entreprises. Ces trois sources de revenus offrent aux ETD d'importantes opportunités pour une planification au développement durable et la promotion des investissements économiques.

Cependant, si l'augmentation significative des budgets des Entités impactées a engendré des opportunités d'investissements importants, elle a cependant révélé des défis en matière notamment de gestion des finances locales, qui s'explique non seulement par la non-observation des procédures d'exécution de la dépense publique mais aussi par des faiblesses observées dans les mécanismes de recouvrement des recettes locales, occasionnées par un déficit des administrations fiscales décentralisées et au non-respect par la trésorerie locale des dispositions légales qui recommandent de ne disposer, pour la garde de fonds publics, que d'un Compte Unique du Trésor ouvert à la Banque Centrale. En pratique, les ETD détiennent plusieurs comptes dans les banques commerciales, ce qui ne permet pas d'avoir une vue globale, en temps réel, de l'ensemble des disponibilités de fonds.

3. La GIZ fait appel à un contractant pour une durée de contrat prévue d'avril à octobre 2026 pour former les Ordonnateurs, Comptables et Mandataires des budgets des ETD du Haut-Katanga et du Lualaba sur la décentralisation financière en RDC.

Dans le cadre de son appui à l'amélioration des capacités de gestion financière et budgétaire des ETD, et dans le souci de conforter le processus de la décentralisation financière, la GIZ-ProGERIM II souhaite recourir aux services d'un cabinet d'experts pour former les gestionnaires des ETD dans l'objectif de renforcer la gouvernance locale à travers une gestion publique performante.

La mise en place d'une organisation administrative rationalisée ou d'un système de gestion des finances publiques efficace renforce la démocratie participative et constitue un levier indispensable pour garantir la fourniture des services publics accessibles aux citoyens. En effet, une bonne organisation administrative et une gestion performante des finances publiques permettront aux ETD de répondre, d'une manière efficace et efficiente, aux attentes des populations en offrant des services sociaux de base grâce aux revenus générés par des activités économiques basées sur la valorisation des potentialités locales et sur la maîtrise de prestation des services.

4. Cadre Estimatif

Les postes de coûts encourus dans le cadre de cette mission sont les suivants :

Jours d'honoraires	Nombre d'expert·e·s	Nombre de jours par expert·e	Observations
Nombre total de vols nationaux possibles (aller-retour)	02	02	
Frais de mission et de déplacement	Nombre d'expert·e·s	Nombre de jours/nuits par expert·e	Observations
Perdiem (jour mission), somme forfaitaire	02	12	
Perdiem voyage (jour départ/retour), somme forfaitaire	02	04	2 voyages/experts
Hébergement, contre justification	02	11	Nuitées/ 2 voyages
Autres frais de déplacement	02	04	4 A/R taxes et go pas/experts

Calculez votre offre de prix uniquement sur la base des consignes de calcul figurant dans le cadre estimatif détaillé ci-dessus. Le contrat qui sera conclu n'ouvre pas droit à l'utilisation de l'ensemble des jours, voyages, ateliers ou budgets. Dans le contrat, le nombre de jours / voyages / ateliers ou le montant des budgets seront convenus à titre de **plafonds**. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans le bordereau de prix.

Étant donné que le contrat envisagé est un contrat d'entreprise, la prestation doit être proposée à un prix fixe forfaitaire **ventilant individuellement tous les coûts pertinents (honoraires, frais de mission et de déplacement, etc.)**. **Le cadre estimatif détaillé est fourni à titre d'orientation.** L'offre de prix sera évaluée sur la base du prix forfaitaire proposé, qui doit correspondre de manière réaliste à la prestation à fournir. Dans le contrat, le montant des budgets sera convenu **à titre de plafond**.

5. Le.a contractant.e fournira les prestations suivantes :

a) *Concevoir des modules de formation sur la « **décentralisation financière** »*

Le.a contractant.e est responsable de la conception des modules de formation ainsi que des techniques andragogiques y relatives. Sans être exhaustives, ces modules de formation devraient aborder les thèmes suivants :

- Généralités sur la comptabilité et les finances publiques

- Gestion budgétaire des ETD
- Comptabilité de l'ordonnateur
- Chaîne de la dépense et de la recette locales ainsi que les intervenants
- Axes stratégiques de la décentralisation financière.

b) Moderer et animer deux ateliers de formation

Le.a contractant.e est responsable de la modération et de l'animation de deux (02) ateliers de formation de quatre (04) jours chacun. La mission se déroulera, à la fois, dans les lieux de résidence des Consultants.es désignés pendant la phase d'élaboration des modules et à Lubumbashi et à Kolwezi, lors de la tenue des ateliers de formation.

La mission se passera dans la période maximale de six (06) mois, soit de Mai à Novembre 2026, dont **22 jours** de prestation effective, et devra être exécutée entre le **01 juillet et le 30 août 2026** en référence au chronogramme indicatif ci-après :

Jalons/ouvrages partiels	Date/lieu/responsable	Critères pour la réception
Conception des modules de formation	Une (1) semaine après la signature du contrat / Lieux de résidence des Consultants / Consultants.les	Les drafts des modules de formation sont envoyés par e-mail au projet.
Échanges pour validation des modules et outils de formation	Trois (3) semaines après la signature du contrat / Lieu de résidence des Consultants.es / Consultants.es & GIZ-ProGERIM II	Les drafts des modules de formation sont validés par les contractants et la GIZ-ProGERIM II
Jours des voyages	Quatre (4) semaines après la signature du contrat / Lubumbashi et Kolwezi / Consultants.es	Achat billets d'avions et arrivée des contractants à Lubumbashi
Organisation de deux ateliers de formation	Quatre (4) semaines après la signature du contrat / Lubumbashi & Kolwezi / Consultants.es	Deux (02) ateliers de formation sont organisés à Kolwezi et à Lubumbashi pour un total de soixante (60) participants
Rédaction du rapport narratif de mission	Cinq semaines après la signature du contrat / Lieu de résidences des Consultants.es / Consultants.es	Validation du rapport final par la GIZ-ProGERIM II

6. Qualification du personnel objet de l'offre

Le.a contractant.e doit, à l'appui des CV correspondants, proposer du personnel pour les postes indiqués et décrits ici en termes de tâches et de qualifications.

Les qualifications mentionnées dans ce qui suit correspondent aux exigences à remplir pour obtenir le maximum de points dans l'évaluation de la partie technique de l'offre.

1.1 Expert-e 1 : Consultant.e Principal.e

1.1.1 Qualifications générales

a) Formation : Diplôme de master en Finances publiques, en gestion budgétaire, en sciences économiques et sociales ou dans toute autre discipline similaire.

b) Expérience professionnelle :

- Dix (10) ans d'expérience dans la coopération avec les services étatiques, l'administration publique et les partenaires techniques et financiers
- Expérience dans la conduite autonome des travaux de recherche participative impliquant les experts des services étatiques et des groupes d'experts de la société civile et du secteur privé
- Expérience de travail avec le Ministère du Budget et des Finances et avoir accompagné les entités étatiques dans le domaine des finances et du budget
- Expertise en conception des modules de formation destinés aux adultes, notamment sur les questions liées à la comptabilité et aux finances publiques
- Expertise en Andragogie et didactique et capacités de modération des grandes activités.

1.1.2 Expérience régionale/connaissance du pays

Avoir réaliser cinq (05) missions similaires durant les cinq (05) dernières années, spécifiquement dans les ETD du Haut-Katanga et du Lualaba ou dans les autres ETD de la RDC.

1.1.3 Langues

Excellente maîtrise du Français A1

1.2 Expert-e 2 : Consultant.e Assistant.e

1.2.1 Qualifications générales

a) Formation : Diplôme de Licence en finances et comptabilité publique, en fiscalité, en gestion des ressources publiques, en sciences économiques et sociale ou dans toute autre discipline similaire.

b) Expérience professionnelle :

- Dix (10) ans d'expérience en planification au développement et en renforcement des capacités des services étatiques et dans l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL)
- Compétences en renforcement des capacités en matière de la fiscalité publique et dans la conduite des activités de formation, de recherche et de conception des outils et techniques de gestion budgétaire
- Expertise dans la conduite autonome des activités de formation, de recherche et de conception des outils et techniques de gestion budgétaire
- Expertise en conception des méthodes et formats des outils et techniques de plaidoyers vis-à-vis des autorités publiques
- Expertise en Andragogie didactique et capacités de modération des grandes activités.

1.2.2 Expérience régionale/connaissance du pays

Avoir réaliser cinq (05) missions similaires durant les cinq (05) dernières années dans les ETD du Haut-Katanga et du Lualaba ou dans les autres ETD de la RDC.

1.2.3 Langues

Connaissances du Français A1

7. Mode de soumission

Voir l'invitation publiée